

# ATH

ALTERNANCES


Une nouvelle  
solution  
de formation

**ALTERNANCES.COM**


**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
des catégories d'actions suivantes :

**ACTIONS DE FORMATION  
BILANS DE COMPÉTENCES  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE**



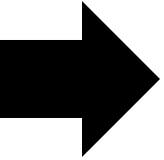
**Chargé(e) de  
développement en  
Ressources Humaines  
Titre Professionnel  
Niveau 6**





Une nouvelle  
solution  
de formation

**ALTERNANCES.COM**



Cette formation permet de valider un titre de  
**niveau 6 (Bac+3)**  
**"Chargé(e) de développement des ressources  
humaines" (CDRH).-RNCP34729**

**Chargé(e) de  
développement en  
Ressources Humaines  
Titre Professionnel  
Niveau 6**



## Présentation

Vous aimez le contact humain, le dialogue et le travail en équipe ?  
L'innovation vous passionne et vous recherchez la performance ?  
Vous avez le sens des responsabilités et de la diplomatie ?

**Les métiers des Ressources Humaines sont donc faits pour vous :**

- Recruter les meilleurs profils,
- Gérer et fidéliser des salarié(e)s toujours plus exigeant(e)s, tout en assurant la qualité de vie au travail (QVT),
- Veiller à la parité, au respect de la diversité,
- Assurer la mobilité, proposer les formations les plus adaptées aux désirs des salarié(e)s et à leurs besoins, accompagner les carrières. Assurer une veille juridique, expliquer le droit du travail, communiquer,
- Savoir mener un projet innovant, fédérer les hommes et les femmes autour de valeurs communes.

Les entreprises sont aujourd'hui à la recherche de spécialistes RH capables de remplir ces missions. Notre formation « Chargé(e) de développement des ressources humaines » vous permettra d'acquérir les compétences professionnelles pour les mener à bien et de répondre ainsi aux attentes du marché !

## Conditions d'admission

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme Bac+2 (niveau 5) ou avoir 3 années d'expérience professionnelle dans le secteur des ressources humaines.

## Agenda

- Prochaine rentrée pour cette formation : septembre 2022.

## Rythme de l'alternance

1 jour en formation – 4 jours en entreprise (par semaine)  
1 semaine en formation toutes les 5 semaines.  
En contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation  
Formation sous le modèle hybride (50% présentiel 50% distanciel)



**Chargé(e) de  
 développement en  
 Ressources Humaines  
 Titre Professionnel  
 Niveau 6**

# Formation en présentiel hybride

Pour la rentrée 2022, Alternances.com propose à ses étudiants de Bac+3 le modèle :

*Formation hybride avec un ordinateur portable offert !*

## Les avantages de cette pédagogie sont :

- Moins de temps passé dans les transports donc moins de stress
- Meilleure concentration en cours, des classes avec des effectifs réduits en présentiel
- Possibilité de repasser les cours enregistrés en « replay »

## Que vous offre la formation hybride ?

Ce type de formation, développée depuis quelques années aux États-Unis et au Canada, est devenu un « must » pour toutes les Universités et les grandes écoles françaises avec la crise du Covid 19.

Pour faire simple, vous aurez cours à la fois en présentiel sur une partie du planning de formation et vos cours à distance en live via Zoom sur l'autre partie des heures de formation

Ce nouveau modèle hybride mixant présentiel et distanciel permet une meilleure approche pédagogique de l'ensemble des modules.





## Chargé(e) de développement en Ressources Humaines Titre Professionnel Niveau 6

### + Délai et modalité d'accès à la formation

Le délai d'accès à la formation est compris entre 3 à 4 mois avant son démarrage. Inscription en ligne : **Alternances.com**

Remplir le dossier de candidature et réussir le test d'admission.

L'admission est validée après réception du dossier de candidature dûment rempli, le test d'admission réussi et l'entretien de motivation.

### + Objectifs de la formation

Le Chargé de développement en Ressources Humaines représente l'entreprise dans les négociations avec les différentes instances représentatives du personnel ; il est garant du climat social. Il fait respecter la législation sociale dans l'entreprise dans le domaine des ressources humaines (recrutement, gestion du personnel, paye, formation professionnelle...), il doit par ses actions permettre au responsable de l'entreprise d'éviter les erreurs pouvant entraîner sa responsabilité.

### + Compétences acquises *Le (la) titulaire est capable de :*

- Diagnostiquer l'employabilité et le transfert de compétences
- Faciliter la compréhension des parcours professionnels
- Déployer une stratégie d'attractivité pour attirer et fidéliser
- Créer le plan de développement des compétences
- Assurer un parcours de recrutement et d'intégration
- Gérer les départs et les fins de contrats
- Réaliser un audit de rémunération
- Respecter les critères d'égalité et d'équité salariale
- Analyser les évolutions de la masse salariale
- Construire une politique de rémunération attractive
- Réaliser des aménagements du temps de travail
- Réduire la pénibilité, lutter contre l'usure professionnelle
- Construire le dialogue social
- Négocier un accord
- Construire une démarche RSE
- Accompagner un conflit social
- Réaliser un baromètre social

### + Métiers visés et débouchés

- Chargé(e) de Ressources Humaines
- Chargé(e) de formation
- Chargé(e) de recrutement
- Chargé(e) de gestion sociale
- Chargé(e) de gestion du personnel
- Chargé(e) des relations sociales
- Chargé(e) de prestation RH
- Chargé(e) GPEC / Carrière
- Chargé(e) de paie
- Responsable RH
- Chef de projet RH
- Chargé(e) de mission handicap
- Chargé(e) de RSE
- Chargé(e) d'études RH

### + Etudes poursuivies

Suite à l'obtention du titre professionnel chargé(e) de développement RH, vous pouvez décider de poursuivre vos études en titre professionnel niveau 7 « Master Manager en Ressources Humaines » (à venir).

### + Passerelles

Plus d'informations sur le site de France compétences

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34729/#ancree3>

### + Methodes utilisées

- Exposés, support de cours, exercices pratiques d'utilisation.
- Mise en situation et jeux de rôle.
- Support pédagogique remis au stagiaire pour faciliter la prise de notes + une synthèse de fin de formation.
- Utilisation de l'outil "réactivation" au travers d'un atelier
- Questions/réponses entre les stagiaires et le formateur



## Chargé(e) de développement en Ressources Humaines Titre Professionnel Niveau 6

### + Blocs des compétences

#### BLOC 1

Construction et gestion des  
parcours professionnels

#### BLOC 2

Optimisation de la stratégie  
de rémunération

#### BLOC 3

Amélioration du climat  
social

### + Moyens techniques

- En présentiel : ordinateurs portable, connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur
- A distance : Logiciel de Visioconférence, partage d'écran du formateur, solution en ligne de travail collaboratif

### + Modalité d'évaluation

Évaluations en cours de formation, exercices pratiques, dossier professionnel, mise en situation professionnelle écrite et oral d'entretien avec un jury professionnel.

Délivrance du titre professionnel par la DREETS (ministère de l'emploi) sur décision du jury d'examen. Possibilité de valider un/des blocs de compétences. En cas de validation partielle de la certification, la durée de validité des modules obtenus est de la durée de validité du Titre.

### + Accès handicap

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter.

Réfèrent handicap : Romy CHOUCHOUH  
[Romy.chouchouh@alternances.com](mailto:Romy.chouchouh@alternances.com)

**Tarif : 9 100€**

*\*le financement des  
contrats d'apprentissage  
est pris en charge par les  
Opérateurs de compétences  
(OPCO).*

**Nous contacter**

**Thierry ATTAL**

[contact@ath-alternances.com](mailto:contact@ath-alternances.com)

**07 56 91 20 20**

[Alternances.com](http://Alternances.com)

**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
des catégories d'actions suivantes :

**ACTIONS DE FORMATION  
BILANS DE COMPÉTENCES  
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE**